

La biodiversité va prendre racine au Jardin des Remparts



La biodiversité va prendre racine au Jardin des Remparts

En ce lundi soir, 12 avril, dans la salle du Conseil municipal, une convention vient d'être signée entre la mairie et deux associations condomoises : **Convergence écologique Condom-Ténarèze (CECT)** et **Tissage**, mais aussi avec la participation du Conseil Municipal des Jeunes.



En pleine signature, Françoise Dubos, Jean-François Rousse, Bénédicte Lair et Ainhoa Biben Dumartin. Au second plan, derrière le maire, Patrick Giacosa, et derrière Bénédicte Lair, Marie-Dominique Rameau

Pour parvenir à ce moment solennel, il a fallu que la commission dont Patrick Giacosa, 6e adjoint, a la charge, aidé en cela de la conseillère, Marie-Dominique Rameau, prépare vraiment le terrain.

En effet, il s'agit de lancer un projet auquel le maire de la ville est particulièrement attaché. Jean-François Rousse l'avait d'ailleurs inscrit en bonne place dans son programme électoral : **transformer le Jardin des Remparts en un parc de la biodiversité.**

Les deux associations condomoises représentées par Françoise Dubos, la présidente de CECT, et Bénédicte Lair, trésorière de la seconde, vont pouvoir l'aider pour cette réalisation : **créer un véritable poumon vert en cœur de ville**



Françoise Dubos : l'écologie, on la traite souvent à la légère. Or, ce n'est pas seulement une simple mode, c'est fondamental. Souvent les actes suivent rarement les paroles mais là, la possibilité est offerte de réaliser concrètement un projet instructif et participatif.

Grâce à une herboriste diplômée, l'association va, sur la parcelle qui lui est attribuée, développer un jardin botanique composée de plantes médicinales et aromatiques.

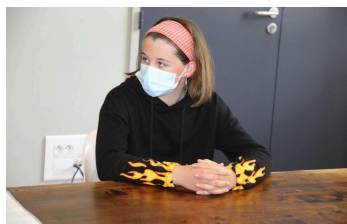
Pratiquement pour le mettre en œuvre, l'association lance un appel aux dons de plantes, semences, petit matériel de jardin, mais aussi des cartons. **Tout pour permettre de dépenser le moins possible.**

À peine deux mois après ce lancement, lors de la journée de l'environnement qui clôturera la semaine citoyenne, le 5 juin sera déjà l'occasion de dévoiler aux Condomois l'avancée des travaux et de leur expliquer le pourquoi de cette démarche.



Bénédicte Lair : préserver l'environnement est le but de l'association Tissage. Basée sur des échanges, des ateliers collectifs d'initiation et de découverte, l'association souhaite créer une synergie avec d'autres pour répondre de façon concrète aux problèmes écologiques. Le projet du Jardin des Remparts s'inscrit parfaitement dans cette optique. Tissage mettra en place un jardin partagé en permaculture, à savoir retourner le moins possible la terre, apporter des matières végétales, avoir un sol bien vivant qui favorisera la production de légumes.

Bénédicte souhaite la bienvenue à tous, gens de tous horizons, dans ce Jardin des Remparts : **"venez potager avec nous pour une vie meilleure et mettre les mains dans la terre."**



Ainhoa Biben Dumartin : la commission environnement du conseil municipal des jeunes n'a pas eu l'occasion de trop échanger du fait des contraintes sanitaires actuelles. Mais la maire junior juge l'idée très bonne ; il va falloir faire passer le message auprès des jeunes, et organiser éventuellement avec les deux associations des journées ou des ateliers sur le site.

Après la signature de la convention, **Jean-François Rousse** poursuit en évoquant les autres projets environnementaux.



Notamment, la végétalisation de la place Saint-Pierre et du parvis de la cathédrale, très minéral et trop chaud l'été. Rien n'est encore acté mais l'idée semble faire son chemin. Ainsi, une étude dans ce sens pourrait être confiée au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gers.

Françoise Dubos en profite pour évoquer le récent rapport de l'Office National des Forêts. Sans vouloir le conseiller, elle souhaite que le maire ait bien à l'esprit qu'une partie de la population est très sensible à ce sujet.

Jean-François Rouse indique que ce rapport n'a rien de catastrophique, peu d'arbres posent réellement problème et ceux qui peuvent présenter un danger, sont disséminés un peu partout dans la ville.

Il rappelle que, si malheureusement il fallait intervenir pour sécuriser l'environnement, un arbre abattu serait bien évidemment remplacé.

Il s'engage à communiquer sur ce sujet qu'il ne considère pas comme tabou, bien au contraire.

Photos Marc Le Saux